

Description de la zone de baignade

Nature : sable, vase

Longueur : 400 m

Largeur : 3000 m (plage et estran)

Marnage moyen : 3,5 m

Marnage maximum : 5,5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point ARS : X : 270284 ; Y: 2238251 (Lambert II)

Fréquentation maximale : 400 à 800 personnes

Équipement : toilettes, douches, poubelles, cale de mise à l'eau, poste de secours

Accessibilité aux animaux : non

Autres activités : école de voile

Zone riveraine : zone urbaine de densité moyenne

Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont

Population permanente (sur la commune) : 1 846 (INSEE 2022)

Population estivale (sur la commune) : 10 000

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2022	2023	2024	2025
Classement selon directive de 2006	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité

Eaux de baignade de bonne qualité

★★★★ Excellent
★★★★ Satisfaisant
★★★ Mauvais

La plage du Pré-Vincent est de bonne qualité depuis 2022. Une forte contamination a été observée le 20 août 2024. La qualité de l'eau est redevenue excellente vis-à-vis de l'usage de baignade mais peut subir des pollutions bactériologiques ponctuelles.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061004)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudo-nitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms pour ces espèces toxiques en 2025.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2025 : aucun

Caractérisation du risque

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire pluvial situé à proximité du poste de secours	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 4/5	6 à 12 heures
Poste de relevage de Bois Millet et de Coueff	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen niveau 3/5	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d’actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Bois Millet et de Coeff Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Entretien préventif voirie et réseaux eaux pluviales (EP) Suivi de la qualité des eaux des exutoires pluviaux Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité Surveillance de la plage et règles d'usage applicable Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal)	Bois Millet et Coeff réalisés en 2016 En continu Cycle d'entretien des fossés et passage de l'hydrocureur Annuel (1 prélèvement / mois et analyse en temps de pluie) Action non retenue AM R/119-06/2026 29/01/1999 + 28/11/2011

Gestion active de la qualité des eaux de la baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 12 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre 2026),
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre), depuis 2017,
- Contact : mail : contact@mairie-lesmoutiersenretz.fr ; numéro téléphone : 02 40 82 72 05

